

22-26

Département du Doubs
Mairie de BADEVEL
16 Grande Rue – 25490 BADEVEL

Membres en exercice : 15 - Présents : 11 - Procurations : 2 - Votants : 13

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 06 MARS 2026

Date de convocation 27 février 2026
Date d'affichage 27 février 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GOMES Samuel, Maire.

L'an deux mil vingt six, le 06 mars, le conseil municipal étant assemblé en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Samuel GOMES, Maire.

Étaient présents : M. Samuel GOMES, Mme Joëlle TSCHUDI, M. Pascal GALLIOT, M. Jean-Pierre BAILLY, Mme Catherine GRANDCLÉMENT, M. Sébastien GADOT, M. Aurélien LEY, M. Quentin ROSSÉ, M. Christian CHOUEY, Mme Pamela GRIDEL, M. Azzedine AZZOUG

Étaient absents excusés avec procuration : M. Fabien BARI, Mme Nadège ZIMMERMANN,

Étaient absents : M. Jacques VESIN, Mme Armelle LE GAL.

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Aurélien LEY

Avenant au contrat à durée déterminée de l'agent administratif Délibération N°22-26
--

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'un changement de la durée hebdomadaire de travail de l'agent administratif du 01er mars au 31 mars 2026 dans la proportion de 14/35ème. Les autres termes du contrat restent inchangés.

Le Conseil Municipal avec

Voix POUR : 13
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0

- APPROUVE le changement de la durée hebdomadaire de travail de l'adjoint administratif du 01er au 31 mars 2026, dans la proportion de 14/35ème,

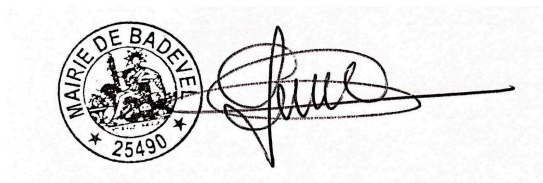
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférent,
- D'INSCRIRE au budget 2026, les crédits nécessaires.

Fait et délibéré en séance le 06 mars 2026

Pour copie conforme

Certifié exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Montbéliard
le 09 mars 2026 et publication ou notification le 09 mars 2026

Le Maire,



Samuel GOMES